SCOTSTOWN NATURELLEMENT!

Info-Scotstown

Ville de Scotstown

Volume 11 – Numéro 13 – 8 pages http://www.scotstown.net Octobre 2023

À lire …

- Félicitations
- Recherche préposé à l'entretien de la patinoire
- Tournée annuelle pour la vérification des détecteurs de fumée
- Bingo du Service incendie de Scotstown
- Nettoyage du réseau d'aqueduc
- Offre de services pour l'aménagement et l'entretien de la piste de ski de fond
- Halloween

****

6e versement de taxes
8 octobre 2023

****

Prochaine séance du conseil municipal :

7 novembre 2023

****

Pour contacter la Ville de Scotstown : 819-560-8433 ou par courriel : ville.scotstown@hsfqc.ca

Félicitations

Certificat épargne-études pour nouveau-né 2022, félicitations à Mathieu Désilets de Scotstown.

Mercredi 27 septembre dernier a eu lieu la remise du certificat d'épargne-études au montant de 1 000 $ remis à un enfant né au cours de l'année 2022.
Deux enfants étaient en candidature : Krystel Laforest, fille d'Alexandra Bonin et de Francis Laforest, résidents de Hampden et Mathieu Désilets, fils de Marisol Beauregard et Pierre-Jean Désilets, résidents de Scotstown.
Un tirage a eu lieu en présence des Maires Marc-Olivier Désilets (Scotstown) et Bertrand Prévost (Hampden) et le gagnant du certificat est Mathieu Désilets.
Félicitations à Mathieu Désilets pour le certificat et félicitation à tous les nouveaux parents

** Le certificat d'épargne étude est possible grâce à la générosité d'un don anonyme (500 $) et la participation financière de la Municipalité de Hampden et la Ville de Scotstown, par un montant de 250 $ chacune, pour un montant total de 1 000$.

****

Soirée reconnaissance pour les finissants de Hampden et Scotstown

Au cours de la même soirée, les élèves de Hampden et Scotstown recevaient les honneurs pour avoir obtenu leur diplôme Félicitations à Jérémi Duval (Scotstown), Valérie Papillon (Hampden, Alexander Galt), Noémie Vaillancourt (Hampden, absente de la photo) et Mathieu Valcourt (Scotstown, absent de la photo).
Merci à la Ville de Scotstown, au Canton de hampden et à Desjardins pour leur collaboration.

VILLE DE SCOTSTOWN
101, chemin Victoria Ouest
Scotstown (Québec) J0B 3B0
Téléphone : (819) 560-8433 - *Télécopieur : (819) 560-8434*
Courriel: ville.scotstown@hsfqc.ca

RECHERCHE

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

La Ville de Scotstown est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire par contrat pour la saison d'hiver 2023-2024. Ce poste est sous la supervision de la directrice générale et/ou conseil municipal de la Ville de Scotstown.

Description de tâches

- Préparer et entretenir la patinoire approximativement du 17 décembre 2022 au 9 mars 2024 ou selon les conditions climatiques : ouverture, déneigement, arrosage, réparations mineures, etc.;
- Ouvrir le local aux heures d'ouverture de la patinoire et faire une inspection pour vérifier que les gens peuvent avoir accès en sécurité – Rapporter au bureau municipal tous bris;
- Entretien mineur des équipements : souffleuse, pelles, etc.

Le local doit être ouvert selon l'horaire indiqué ci-dessous même si le patinage est impossible à cause des conditions climatiques ou toute autre raison. La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1er janvier.
Note : Selon la disponibilité de l'employé aux travaux publics, celui-ci pourra collaborer à la fabrication de la 1re glace.

Exigences : Être âgé de 18 ans et plus (un atout) // Faire preuve de respect et de discrétion dans l'exercice de ses fonctions // Démontrer un sens des responsabilités et de l'organisation // Être ponctuel // Démontrer une capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes // Responsable, honnête, mature et disponible // Aucun casier judiciaire // Détenir un cours de premiers soins serait un atout.

Durée de l'emploi : Entre 10 et 13 semaines selon les conditions climatiques – Horaire variable : 30 à 35 heures par semaine sur 7 jours.

Offre de services : Ce travail est contractuel.

Le local doit être ouvert selon l'horaire suivant : *lundi au vendredi de 18 h à 21 h **ET** samedi, dimanche et jour de congé scolaire de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h*

Les personnes qui déposeront une offre seront contactées pour une rencontre.

Commentaires : **Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 novembre 2023 à 12 h (midi) :

Ville de Scotstown – Offre emploi : ***Responsable de la patinoire***
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
ville.scotstown@hsfqc.ca Téléphone : 819 560-8433, poste 2001 Télécopieur : 819 560-8434

SERVICE INCENDIE DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

TOURNÉE ANNUELLE DE PRÉVENTION DES POMPIERS DE SCOTSTOWN POUR LA VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

RENÉ CHARRON, Directeur incendie

Entre le 9 octobre et le 13 octobre 2023, de 18 h à 20 h 30, les pompiers de Scotstown effectueront leur tournée de prévention afin de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée résidentiels. Dans le cadre du schéma de couverture de risques, le Service de sécurité incendie de Scotstown doit effectuer une visite sur une période de trois ans.

Si la visite peut avoir lieu, les pompiers feront appel au résident afin que ce dernier procède à la vérification immédiate des avertisseurs de fumée de sa résidence. Ils demanderont également au citoyen de confirmer les informations de localisation des avertisseurs, la durée de vie restante de ceux-ci et la présence de pile dans chacun d'eux.

Ces visites ont pour but de vérifier la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels aux endroits appropriés. Par la même occasion, les pompiers informeront et sensibiliseront les citoyens à la réglementation municipale en prévention incendie.

Comment savoir si les pompiers sont des représentants certifiés de la Ville?
Précisons que les pompiers qui feront la tournée de prévention porteront en tout temps un uniforme identifié au Service de sécurité incendie de Scotstown et qu'ils se déplaceront à bord d'un camion également identifié aux couleurs du Service. Par ailleurs, ils ne vendront aucun produit ni ne feront la promotion d'aucune compagnie.

La Ville rappelle à tous les citoyens l'importance de vérifier régulièrement leurs avertisseurs de fumée pour assurer leur sécurité et celle de leur famille. En effet, un avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement peut sauver des vies en détectant rapidement un incendie.

Lors de cette vérification, nos équipes s'assureront que les avertisseurs de fumée sont fonctionnels et bien positionnés selon les normes de sécurité. Il est important de les installer près des zones où les incendies pourraient se produire, comme les cuisines. Assurez-vous également d'installer des détecteurs de fumée sur chaque niveau de votre maison, y compris le sous-sol et l'étage supérieur.

Voici les critères de vérification pour les avertisseurs de fumée :

- L'avertisseur de fumée doit avoir moins de 10 ans
- L'avertisseur de fumée doit contenir une pile en bon état de fonctionnement
- L'avertisseur de fumée ne doit pas être peint
- L'avertisseur de fumée doit être installé à moins de 5 mètres (16 pieds 5 pouces) de toute porte de chambre à coucher située sur le même étage. L'avertisseur de fumée doit être installé au plafond et doit être à 10 cm (4 pouces) du mur. L'avertisseur installé sur un mur doit être à une distance de 10 cm du plafond.

Les détecteurs de fumée nécessitent un entretien régulier pour assurer leur bon fonctionnement. Remplacez les piles tous les ans et remplacez l'ensemble du détecteur tous les 10 ans environ.

Il est de la responsabilité de tous d'en vérifier le fonctionnement, idéalement deux fois par année, par exemple lors du changement d'heure.
Pour toutes informations : René Charron (819) 452-4744

Les pompiers du Service incendie de Scotstown vous invitent à venir passer la soirée avec eux
JEUDI 5 OCTOBRE 2023 à 19 h
Grande salle de l'Hôtel de Ville
101, chemin Victoria Ouest, Sherbrooke

IMPORTANT

AVIS - NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veuillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire.

Les opérations de drainage de réseau s'effectueront selon les conditions climatiques entre le 16 octobre et le 18 octobre 2023 dès 18 h 30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

****

NOTICE - WATER SYSTEM CLEAN-UP

Please note that Aquatech will be cleaning the drinking water pipes.

During these operations, tap water may be colored. If this is the case, leave the tap open until the water becomes clearer.

Depending on weather conditions, network drainage operations will take place between October 16 and October 18, 2023, from 6:30 p.m. onwards.

Thank you for your understanding.

VILLE DE SCOTSTOWN
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434
Courriel : ville.scotstown@hsfqc.ca

La Ville de Scotstown diffuse une offre de services

FORMULAIRE D'OFFRE DE SERVICES POUR LE CONTRAT D'AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN D'UNE PISTE DE SKI DE FOND ET RAQUETTE SUR LA PISTE CYCLABLE DU MARÉCAGE DES SCOTS À PARTIR DU PARC WALTER-MACKENZIE, SCOTSTOWN

1. **Les personnes intéressées doivent remettre leur offre au plus tard le 2 novembre 2023 à 16 h 30 par écrit** et transmettre le tout par courrier au bureau municipal à l'adresse suivante : Ville de Scotstown, 101 chemin Victoria Ouest, Scotstown (QC) J0B 3B0, ou par courriel : ville.scotstown@hsfqc.ca ou par télécopieur : 819-560-8434.

   Un contrat sera signé entre la personne ayant obtenu le contrat et la Ville de Scotstown. La durée du contrat est d'une durée de 15 semaines débutant à partir de la première neige et se terminant le 30 mars 2024.

   Les frais de ce contrat doivent être indiqués clairement. Le montant sera payé en deux (2) versements égaux, soit 50 % à la signature du contrat et le versement final de 50 % à la fin du contrat. Les paiements seront faits par chèque.

2. Demande pour deux (2) option :
   2.1 **Option 1 :** Longueur : Approximative de 4,4 km – À partir de la barrière (chicane) au Parc Walter-MacKenzie jusqu'à la halte du Log Hauler.

   2.2 **Option 2 :** Longueur : Approximative de 6,3 km – À partir de la barrière (chicane) au Parc Walter-MacKenzie jusqu'au chemin Franceville (Hampden).1

3. Les obligations du contractuel :
   a) Fournir les équipements, carburant et toutes pièces d'entretien des équipements utilisés;
   b) Maintenir ses équipements en bon état;
   c) Procéder au passage du traceur 1 fois par semaine et après une accumulation de neige laissant une épaisseur de 5 cm et plus;
   d) Le sentier doit être entretenu sur une largeur nécessaire pour avoir l'espace nécessaire du tracé d'une piste de ski de fond et le sentier pour la pratique de la raquette;
   e) Toutes branches et tous obstacles devront être enlevés et mis sur le côté de la piste cyclable;
   f) Dans les descentes, l'aménagement du sentier doit permettre au skieur de négocier aisément les virages. Le cas échéant, il faudra prévoir un plus grand rayon de courbure, une visibilité accrue et un espace de dégagement supplémentaire lui permettant de manœuvrer ou de s'arrêter;
   g) Lors de l'entretien, le contractuel devra prendre les précautions nécessaires pour éviter de nuire à toutes personnes qu'il pourrait rencontrer sur le parcours du sentier;
   h) En cas de réchauffement des conditions climatiques provoquant une période de dégel temporaire ou de pluie au cœur de l'hiver, le responsable de l'entretien de la piste devra s'abstenir de passer sur la piste pour éviter des dommages et s'engage à aviser le bureau municipal. L'entretien devra être repris après entente avec l'administration municipale.

4. Profil de qualification et conditions :
   Une expérience de travail pertinente est un atout;
   Permis de conduite valide : classe « Véhicule de promenade » minimum;
   Si un véhicule muni d'un moteur est utilisé (motoneige, véhicule hors route, etc.), le véhicule devra être immatriculé et remettre une copie;

- Toujours s’assurer que toutes les barrières sont barrées et de laisser la passerelle au-dessus de la rivière ouverte.
- Aviser le responsable des Loisirs Hampden-Scotstown de tout problème empêchant l'ouverture, le passage, les dommages.

La Ville de Scotstown ne s’engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres de services qui lui auront été remises et se réserve le droit d’annuler cette offre de services si une erreur est découverte avant l’obtention du contrat.

FORMULAIRE D’OFFRE DE SERVICES CONTRAT D’AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN D’UNE PISTE DE SKI DE FOND ET RAQUETTE SUR LA PISTE CYCLABLE DU MARÉCAGE DES SCOTS À PARTIR DU PARC WALTER-MACKENZIE, SCOTSTOWN

Écrire en lettres moulées :

NOM : _____

ADRESSE : _____

_____

TÉLÉPHONE : _____ CELLULAIRE : _____

COURRIEL : _____

OPTION 1 : 4,4 KM
MONTANT DU CONTRAT DEMANDÉ : _____$ taxes incluses si applicables (Le montant du contrat sera divisé en deux (2) versements égaux et payé comme suit : 50 % à la signature du contrat et 50 % à la fin du contrat)

OPTION 2 : 6,3 KM
MONTANT DU CONTRAT DEMANDÉ : _____$ taxes incluses si applicables (Le montant du contrat sera divisé en deux (2) versements égaux et payé comme suit : 50 % à la signature du contrat et 50 % à la fin du contrat)

Numéro de TPS : _____ Numéro de TVQ : _____

VEUILLEZ PRÉCISER VOTRE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL À CE NIVEAU :

_____

_____

_____

_____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

FÊTE D'HALLOWEEN

Samedi le 28 octobre 2023

DE 14 H À 17 H

RÉCOLTE DE BONBONS

Dans les rues de la ville de Scotstown

Vous pouvez venir distribuer vos bonbons au stationnement de l'hôtel de ville de Scotstown pour les personnes qui habitent plus loin.

Soirée

À l'hôtel de ville de Scotstown

Petit film et dessin pour enfant : au souper

Karaoké : 18 h — 22 h

Coin décoré pour prendre des photos.

Apportez vos consommations !

Souper-bénéfice Spaghetti

organisé par les Mains Agiles

À l'hôtel de ville de Scotstown

Service 1: 16 h 45

Service 2 : 18 h 30

Prix : 12 $ / adulte, 5 $ / -12ans, gratuits / -5 ans

Vous pouvez réserver vos places en communiquant avec **Les Mains Agiles** ou venir directement sur place.

CONCOURS 1

Décore ta maison

CONCOURS 2

Déguisement pour enfant

Les autobus Langlois assureront gratuitement le service de navette tous les 30 minutes entre la rue Victoria et la rue Albert !

Loisirs Hampden / Scotstown

Loisirs Hampden / Scotstown

CONCOURS D'HALLOWEEN

DATE LIMITE : **28 OCTOBRE 2023**

Pour les citoyens de Hampden et de Scotstown

1. **Concours photo décore ta maison pour l'halloween.**
2. **Concours photo déguisement pour enfant.**

Comment faire ?????

Faire parvenir sur le Messenger des Loisirs Hampden / Scotstown

Photo :

Nom :

Adresse :

Tirage effectué au hasard le **29 octobre 2023**

Vos photos peuvent être utilisées pour un montage

Petit rappel pour les propriétaires de chiens :

Nous avons reçu plusieurs plaintes récemment concernant des chiens errants, selon le règlement municipal :

Il est interdit de laisser un animal en liberté hors des limites de l'unité d'occupation du gardien.

Hors de ces limites, l'animal est considéré comme un animal errant. Un animal qui s'échappe de son unité d'occupation est présumé avoir été laissé en liberté par le gardien.

Dans un endroit public et dans une place publique, le gardien doit constamment tenir en laisse son animal. S'il s'agit d'un chien, les exigences suivantes s'ajoutent :

1. La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 mètres;
2. Lorsque son poids est de 20 kilogrammes et plus, le chien doit porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse;

Il est interdit pour un gardien de se promener avec son animal à l'extérieur des limites de son unité d'occupation sans tenir l'animal en laisse ou autrement en assumer le contrôle et la surveillance en tout temps. En l'absence d'un dispositif de contention pour retenir l'animal, celui-ci est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.

Le gardien qui ne respecte pas ce règlement peut recevoir un constat d'infraction.

N'hésitez pas à nous demander une copie du règlement concernant les animaux.

À ajouter à votre calendrier de novembre et décembre :

Bingo des pompiers

Jeudi le 2 novembre

Jeudi le 7 décembre

Soyez les premiers à être informés des dernières informations concernant le **Service de collecte de la route 257** en suivant la page Facebook :

« Service intermunicipale LSHLC »

Vous trouverez sur cette page, un aide-mémoire des collectes hebdomadaires

Activité multi sport Soccer

À partir du13 octobre 2023, il y aura des activités multi sport **TOUS** les vendredis soir. Nous débuterons en jouant au SOCCER. Une autre activité vous sera dévoilée pour le mois de novembre.

Quand / Où ???
Vendredi soir à **18 h**
À partir du 13 octobre 2023 au **terrain de soccer** derrière l'école primaire de Scotstown.

Pour qui ???
Tous les enfants jeunes ou moins jeunes qui veulent faire un petit entrainement physique en jouant au soccer.

Matériel ??? (Aucun matériel requis)
Tu as besoin de ton sourire et de ta participation.

GRATUIT pour tous

Apporter vos bouteilles d'eau

Organisée par Alexandra Bonin, agente des Loisirs